



ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

LISTE DU MATERIEL OBLIGATOIRE

TS1 FONDERIE et TS2 FONDERIE

L'élève doit disposer de son propre matériel.

Une commande groupée pour l'équipement spécifique pourra être organisée dès la rentrée.

1) MATERIEL DE SECURITE

- 1 bleu de travail 100 % coton
- 1 blouse 100 % coton
- 1 paire de lunettes de sécurité
- 1 paire de chaussures de sécurité
- 1 paire de gants de manutention
- 1 casquette de sécurité ou casque

2) MATERIEL DE MESURE

- 1 mètre ruban (2m)

FRANCAIS : Prévoir l'achat d'un manuel